Résilier un contrat

Par Lilinou
Bonjour J'ai signé un premier contrat avec une conciergerie en juillet 2023 et en juin 2024 il y a eu des modifications sur ce contrat et au lieu de me faire un avenant ils m'ont refait un contrat. Aujourd'hui je souhaite récupérer mon appartement pour y loger mon petit-fils, quels sont mes droits, comment procéder pour récupérer mes clés ? Merci pour votre réponse Cordialement Mme Phéloux
Bonjour
Vous avez signé un contrat dont les conditions, que vous avez acceptées, se trouvent clairement mentionnées dans le contrat .
Par de là, la réponse à votre question, vous devriez en disposer
Par yapasdequoi
Bonjour, Même avis. La réponse à "comment résilier ?" est écrite dans le contrat.